

## BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE COULONGE ET ST HIPPOLYTE

PROGRAMME DE  
RECONQUETE DE LA  
QUALITE DE L'EAU  
2015-2019

COMITE DE PILOTAGE – 24-04-2018

### Présents :

**EPTB Charente** : Baptiste SIROT, Sarah PAULET, Adeline MASSONNEAU, Clément POIRIER  
**Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime** : Jacques LEPINE, Sophie GOINEAU, Pauline PIERRARD  
**Communauté d'Agglomération de La Rochelle** : Christian GRIMPRET, Éric LENTIER  
**Agence de l'Eau Adour Garonne** : Delphine ESPALIEU  
**Syndicat du Bassin du Né** : Angélique QUERAUD  
**SYMBA** : Jacques SAUTON  
**Syndicat Mixte du Bassin de la Basse Seugne** : Bernard MAINDRON  
**Poitou Charentes Nature** : Catherine DEMARcq  
**NACA** : Nicolas PUGEAUD  
**Fédération des CUMA des Charentes** : Nicolas FIGEAC  
**CLE SAGE Charente** : Claude GUINDET  
**Conseil Départemental 17** : Christelle CERVONI  
**ARS 17** : Virginie ALAUX  
**DDT 16** : Sylvie BENETEAU  
**Chambre d'Agriculture 17** : Jérôme FAURIOT  
**Océalia** : Jean-Claude CAILLON  
**GAB 17/FRAB** : Léa CUBAYNES  
**FREDON PC** : Pierre CHAMBON, Aude MATHIOT  
**BNIC** : Antoine GIUDICELLI  
**FD Chasseurs 17** : Grégoire BOUTON  
**Coopérative Terre Atlantique** : NEZEREAU Laurent, Virginie SAUZEAU  
**DREAL NA** : Hélène ETIENNE  
**CD17 – Service GEMA** : Stephan COUROUX  
**CD16 – Service Eau** : Nathalie DESBOIS  
**Ville de Saintes** : Aude RELET  
**Coopérative de Matha** : Yoann PINAUD  
**Union Agricole Segonzac Chérac** : Francis FAURE, Joye BERTIN.

### Excusés :

Ville d'Angoulême  
ARS de Charente  
Communauté d'Agglomération de Saintes  
Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême  
ARS de la Charente  
Cellule de coordination Re-Sources  
Chambre d'agriculture de la Charente  
Fédération de pêche de la Charente  
Fédération de pêche de la Charente-Maritime  
FD CETA

### ORDRE DU JOUR :

1. Bilan des actions 2017
2. Point d'avancement des actions 2018 et perspectives pour 2018/2019
3. Questions diverses
4. Point sur les enjeux qualité de l'eau

### Objectifs du COMITE DE PILOTAGE :

- PARTAGER LE BILAN 2017
- PARTAGER L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS 2018
- ECHANGER SUR LES PESPECTIVES 2018/2019
- FAIRE CONNAITRE ET ECHANGER SUR LES ENJEUX QUALITE DE L'EAU

## BILAN DES ACTIONS 2017

---

### ► Fiches BILAN :

Des fiches bilan ont été construites pour illustrer le bilan quantitatif des actions 2016 :

- Une fiche de synthèse qui reprend l'ensemble des actions réalisées sur le BAC Coulonge et St Hippolyte.
- Une fiche « Animation du PAT Coulonge et St Hippolyte ».
- Une fiche « Animation du Contrat Territorial du Bassin Versant du Né ».
- 5 fiches actions « Sous bassins versants » (Né, Seugne, Antenne, Charente amont, Charente aval).

- ⇒ Ces fiches sont transmises avec le compte-rendu.
- ⇒ Les fiches bilan pour l'année 2017 sont en cours d'élaboration.

### ► Bilan global qualitatif

Les constats 2017 et pistes d'améliorations présentés en séance sont partagés par le comité de pilotage.

- ⇒ L'année 2017 a montré une forte dynamique dans les actions agricoles menées et notamment celles en vignes. De nombreuses journées techniques ont eu lieu et ont générées une forte mobilisation. Cela s'explique, en partie, par l'implication forte de la filière Cognac au travers de l'Accord Cadre et du Référentiel Viticulture Durable portés par le BNIC.

*Antoine GIUDICELLI (BNIC) précise que 1400 viticulteurs sont engagés dans le Référentiel Viticulture durable (RVD) et que le prochain objectif est de mettre en place la certification pour que le RVD soit reconnu niveau 2 de la Haute Valeur Environnementale (HVE).*

Concernant les actions mises en place en vigne, les viticulteurs ont modifié leurs pratiques notamment au niveau de la gestion des effluents avec de nombreux investissements (aires de lavages, matériels de désherbage mécanique, pulvérisateurs à panneaux confinés, ...) soutenus par des dispositifs d'aide attractif (Accord Cadre, PVE...)

*Delphine ESPALIEU (Agence de l'eau Adour Garonne) apporte quelques précisions quant à la continuité du dispositif PVE (dispositif porté par la Région NA) : Actuellement le dispositif est suspendu et l'ensemble des dossiers reçus jusqu'au 15 mars seront traités selon les critères connus à ce jour. Le dispositif, devrait être relancé avant l'été avec probablement un resserrement au niveau des critères de sélection.*

Une nouvelle thématique semble émerger en VIGNE : couverts végétaux/engrais verts.

- ⇒ Le constat est plus mitigé concernant la filière grandes cultures. Malgré l'implication des partenaires, peu de journées techniques ont été réalisées et n'ont pas mobilisé beaucoup d'agriculteurs.

Il existe pourtant un enjeu fort vis-à-vis de la qualité de l'eau dans les secteurs en grandes cultures. Un fil conducteur est à trouver pour initier la dynamique : les couverts végétaux, un travail sur les filières ?

Ce constat est partagé sur l'ensemble des bassins Re-Sources, un travail sur les filières est en cours sur plusieurs territoires de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Il sera intéressant de partager les retours d'expériences des actions/initiatives mises en place sur ces territoires afin de définir une stratégie adaptée.

*Baptiste SIROT (EPTB Charente) demande si des projets ne pourraient pas émerger par le biais des CUMA. Nicolas FIGEAC (FCUMA) explique que le contexte n'est pas favorable même dans le cas d'actions menées collectivement.*

- ⇒ Il est souligné la forte implication des partenaires dans le programme. Il en découle des actions efficaces et adaptées à la fois aux enjeux et aux attentes du territoire. Cela s'illustre par les nouveaux partenariats mis en place en 2017 :

- Les fédérations des Chasseurs (17 et 16) qui portent notamment des actions sur les couverts végétaux (dispositif Vitifaune)
- L'Union Agricole de Segonzac Chérac
- La fédération départementale des CETA
- L'Entreprise NAU
- L'association « Les Petits Débrouillards »
- L'association Charente Nature

#### ► Bilan animation et communication

L'objectif de 2017 était de poursuivre la dynamique en continuant à accompagner les partenaires au quotidien, notamment en étant présent lors des journées techniques, forums... pour faire le lien entre les enjeux du territoire et les actions présentées et faire émerger de nouvelles actions et initiatives locales.

#### ► Bilan des actions agricoles

Il est rappelé que les actions agricoles sont travaillées et menées conjointement avec le syndicat du Né.

Les actions de connaissances et les actions collectives ont bien fonctionné sur le territoire puisque de nombreuses journées techniques, groupes d'échanges et expérimentations ont été réalisés en 2017.

*Hélène ETIENNE (DREAL NA) demande s'il est possible d'évaluer la part des agriculteurs présents sur celle des agriculteurs invités ➔ cela dépend du type de journée. Parfois les invitations ne sont transmises qu'aux adhérents, il est donc facilement possible d'obtenir ce ratio. En revanche, pour certaines autres journées, l'information est réalisée via la presse, il est donc plus difficile de pouvoir obtenir ces éléments.*

Concernant les actions individuelles (ATI= Accompagnement Technique Individuel), un groupe de travail a été mis en place fin 2016 dans l'objectif de formaliser l'action par des outils pour :

- Faire le lien entre les outils et dispositifs existants (MAEC, PVE, RVD, HVE, Agriculture Biologique...).
- Valoriser les agriculteurs qui s'engagent dans l'action.

En 2017, plusieurs projets ont été mis en place sur le territoire (cf. diaporama) :

- Gestion des effluents : aires de lavage/remplissage ; filières de traitements, stockage, ...
- Raisonnement des pratiques « phyto » et « fertilisation » : MAEC, investissements dans du matériels (équipements du pulvérisateur, désherbage mécanique, ...), conversion bio, ...
- Aménagement des versants : couverts végétaux, mise en place de haies, ...



Présentation du projet collectif de plateforme de lavage et gestion des effluents (pulvérisateurs, matériels agricoles, machine à vendanger...) par l'**Union Agricole Segonzac Chérac** (Joye BERTIN et Francis FAURE) :

Ce projet collectif propose deux types de services en fonction de la localisation des sièges d'exploitations :

- Les agriculteurs dont les sièges d'exploitations sont situés à proximité de la plateforme (3/4 km) pourront directement venir laver le matériel sur l'aire de lavage qui sera située sur le site de la coopérative à Chérac.
- Pour les agriculteurs les plus éloignés un système de collecteur individuel (sous forme de Varibox) leur sera proposé.

L'ensemble des effluents collectés sera directement traité sur le site de Chérac par le procédé BF Bulles. Les eaux issues du traitement resteront en circuit fermé.

La construction de cette aire de lavage débute prochainement et devrait être en service pour les vendanges 2018. Cette action est financée à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau.

## POINT D'AVANCEMENT DES ACTIONS 2018 ET PERSPECTIVES

### ► Continuité des actions agricoles

L'objectif de 2018 est de poursuivre les objectifs définis en 2017, à savoir poursuivre les actions agricoles engagées et renforcer le lien entre les acteurs et les actions. Un travail plus poussé sera effectué sur les thématiques émergentes telles que les couverts végétaux. L'accompagnement technique individuel (ATI) sera déployé notamment au travers de l'accompagnement des agriculteurs dans des dispositifs existants (MAEC, Accord Cadre, PVE, Vitifaune...).

### ► Lancement des actions non agricoles

Dispositif pédagogique : « Mon territoire au fil de l'eau » :



Le dispositif « Mon Territoire au Fil de l'Eau » a été élaboré par un groupe de travail composé d'associations d'éducation à l'environnement et des animateurs "eau" du territoire du bassin Charente. L'objectif de ce dispositif est de répondre aux besoins pédagogiques et éducatifs sur le thème de l'eau tant sur le volet scolaire que grand public. Le dispositif, élaboré en 2016, est testé pour l'année scolaire 2017-2018 sur 4 territoires du bassin versant de la Charente (Arnoult, Bv du Né, Coulonge et Saint-Hippolyte, AAC Nord-Ouest Charente)

Deux communes testent le dispositif sur le territoire de Coulonge et Saint-Hippolyte : **Châteauneuf-sur-Charente et Ars (relais local par le syndicat du Né)**.

Accompagnement des collectivités dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires :



Cette action, lancée en 2018, concerne 146 communes du PAT Coulonge et Saint-Hippolyte (les communes du Bassin Versant du Né étant déjà accompagnées sur cette thématique depuis 3 ans par la FREDON dans le cadre du Contrat de bassin du Né). Elle permettra aux communes du territoire de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour améliorer la gestion et l'entretien de leurs espaces communaux.



Présentation de l'action et de l'état d'avancement par la **FREDON PC** (Aude MATHIOT) (=maître d'ouvrage de l'action sur le territoire du PAT Coulonge et Saint-Hippolyte)

L'accompagnement proposé aux communes sera défini en fonction des besoins de chacun. Au préalable un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des communes. Il a pour objectif de situer la commune dans la démarche et de définir les besoins.

Deux types d'accompagnement sont proposés aux communes :

- **Individuel** : réalisation d'un diagnostic et apport technique sur une ou plusieurs zones où l'entretien semble poser problème pour la commune (ex : cimetière, gestion de l'enherbement des trottoirs...)
- **Collectif** : ateliers thématiques, visites de communes pionnières et démonstrations de matériels.

La FREDON PC et l'EPTB Charente, accompagne également les communes dans les essais de végétalisation (distribution de graines) et la communication (panneaux, articles...).

L'avancement des communes dans la démarche est consultable [en ligne](#).

## ► Animation

Suite à la demande des partenaires un travail est en cours sur les « données qualité de l'eau » au niveau de l'ensemble des stations de suivis du BAC Coulonge et Saint-Hippolyte.

Des demi-journées de formations et visites à destination des partenaires des programmes peuvent être organisées selon les attentes et besoins. Une première journée sur les couverts végétaux a eu lieu en février 2018 en partenariat avec les Fédérations des Chasseurs. Les membres du COPIL peuvent faire remonter leurs propositions aux animatrices du programme.

Des nouveaux outils de communication sont également à co-construire lors d'un prochain groupe de travail agricole (kakémonos pour les partenaires, lettre du bassin...)

## ► Perspectives 2018/2019

**Intervention de l'Agence de l'eau Adour Garonne (Delphine ESPALIEU) :**

*Rappel : 2018 est la dernière année du 10<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.*

Le début du 10<sup>ème</sup> programme (2013-2018) de l'agence de l'eau a été marqué par peu d'engagement financier. Suite à cela, en 2015 l'Agence de l'Eau a lancé plusieurs appels à projets qui ont très bien fonctionné et ont donc consommé une très grande partie des budgets. Aujourd'hui, en fin de programme, les budgets sont donc en grande partie consommés laissant peu de marges de manœuvre d'où le désengagement de l'Agence de l'Eau de certains dispositifs comme le PVE.

Concernant le 11<sup>ème</sup> programme, l'Agence de l'eau doit également faire face à une baisse de dotation de l'état de l'ordre de 20%.

Dans le cadre de la définition de son 11<sup>ème</sup> programme, l'agence de l'eau souhaite plus d'efficacité dans son accompagnement financier. Pour ce faire, un avis a été rendu par le Conseil d'Administration de l'AEAG du 15 mars 2018. Il propose notamment de conditionner le renouvellement des contrats territoriaux, pour les captages, à la mise en place du dispositif ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales).

Cette orientation s'appuie sur les conclusions de l'évaluation « Plans d'actions Territorial » menée en 2016 qui pointe notamment les éléments suivants :

- le cadre concerté et une dynamique sur les territoires
- un engagement fort des collectivités et de l'agence de l'eau mais un manque d'implication global des services de l'Etat (bien que la Charente et la Charente-Maritime ne soient pas les plus concernées car bien impliquées dans la démarche Re-Sources).

*Fonctionnement d'une ZSCE : délimitation de la ou des zones à enjeu et mise en place d'un programme d'actions conduits par les services de l'état. Ce programme d'actions est mis en place de façon volontaire avec des objectifs précis. Si au terme des trois ans, les objectifs ne sont pas atteints, tout ou partie du programme d'action pourra devenir obligatoire (notamment pour les agriculteurs) après décisions du Préfet.*

Il ne s'agit pour le moment que **d'orientations**, l'Agence de l'Eau Adour Garonne est en réflexion sur le sujet et s'interroge sur l'articulation avec les programmes volontaires tels que Re-Sources. Des réponses devraient être apportées d'ici juillet lors du prochain comité de bassin. Des dérogations pourraient être envisagées notamment pour les bassins en eaux superficielles.

*Sylvie BENETEAU (DDT 16) explique que pour le moment, rien n'est encore décidé et qu'un travail va être engagé entre les services de l'Etat et l'agence de l'eau afin de fixer un cadre vis à vis des AAC (toutes AAC ou chacune selon d'éventuelles particularités), elle indique que le Préfet n'est toujours pas saisi à ce jour et que rien ne serait acté tant qu'il n'aura pas rendu sa décision.*

Concernant le programme Coulonge et Saint-Hippolyte, 2019 sera la dernière année du programme d'actions. Il est cependant nécessaire de présenter un avenant financier aux instances de l'Agence de

l'eau afin de valider l'enveloppe financière nécessaire pour 2019. Ce travail nécessitera d'avoir connaissance des nouvelles modalités financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (11<sup>ème</sup> programme) et une vision globale des actions de chaque partenaire pour 2019. Pour 2018, les dernières demandes de subventions des partenaires devraient être présentées en Commission des Interventions (CI) du mois de juin.

Concernant les actions du bassin du Né, un travail a été réalisé par le Syndicat du bassin versant du Né et l'EPTB Charente pour pouvoir maintenir la dynamique engagée et les actions malgré la fin du contrat de bassin et la non validation de l'avenant par les instances de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les actions sont intégrées au PAT Coulonge et Saint-Hippolyte pour l'année 2018 et le seront également pour 2019. L'avenant 2019 devra bien prendre en compte cette articulation.

*Baptiste SIROT (EPTB Charente) souligne le travail important réalisé par Sarah PAULET et Angélique QUERAUD de croisement des estimations prévisionnelles d'engagements, pour vérifier que les actions déjà inscrites au programme Coulonge et Saint-Hippolyte ne soient pas pénalisées, tout en permettant d'intégrer les actions du Né et de maintenir une dynamique sur ce bassin.*

*Au regard de la diversité des programmes et des acteurs M. GRIMPRET (CDA de La Rochelle) indique qu'il est essentiel pour mener à bien le programme Coulonge et Saint-Hippolyte de travailler à l'échelle du bassin de la Charente avec une coordination globale réalisée par l'EPTB Charente.*

## **LES ENJEUX QUALITE DE L'EAU DES CAPTAGES DE COULONGE ET SAINT HIPPOLYTE**

---

**Intervention de la CDA de La Rochelle pour le captage de Coulonge (Eric LENTIER) et du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime pour le captage de Saint-Hippolyte (Jacques LEPINE) :**

Présentation des données **pesticides** et **nitrates** aux deux captages.

Il en ressort que :

- Le suivi est de plus en plus important notamment au niveau du nombre de prélèvements et du nombre de molécules recherchées,
- Enjeux fort au niveau des pesticides car de plus en plus de molécules sont retrouvées et à des concentrations importantes selon les périodes de l'année.
- Certains métabolites notamment de l'atrazine (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération) sont encore retrouvés en eaux de surface et eaux souterraines et peuvent poser des problèmes au niveau des solutions de traitement.
- Actions préventives nécessaires sur le long terme.

Il est indiqué qu'un travail sur les données qualité du bassin Coulonge et Saint-Hippolyte (sur les cours d'eau/rivières) est en cours pour approfondir la connaissance et mieux cibler les actions à mettre en œuvre. Ce travail fera l'objet de réunions spécifiques avec les partenaires intéressés.